

Séance ordinaire du 13 mars 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 13 mars 2024 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de greffière de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance est ouverte à 19h00.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2024-03-13-041

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Marc Poirier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2024
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de février 2024
- 0-5 Période de questions

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2024
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2024
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 29 février 2024
- 100-7 Résultats de l'appel d'offres – BOU-2024-01 - Acquisition de machinerie
- 100-8 Avis de motion – Règlement d'emprunt – Machinerie municipale
- 100-9 Appel de candidature – Adjoint aux ressources – Comité de sélection

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Comité en sécurité publique – Suivis
 - A- Acquisition de boyaux pour le nouveau camion incendie
 - B- Caserne incendie – Vérification du bâtiment

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Comité municipal en voirie – Suivis
 - A- Réparation de la niveleuse
 - B- Appel de candidature – Employé de voirie
 - C- Appel d'offres – Terrain – Garage municipal

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
 - A- Rapport de l'inspecteur municipal
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
 - A- Rapport de l'opérateur certifié en eau potable
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
 - A- Analyses de l'eau des piézomètres au site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques
 - A- Regroupement municipal pour entente avec Éco Entreprise (EEQ)
 - B- Regroupement pour la collecte des matières résiduelles
- 400-5 Association de lacs
- 400-6 Programme Stations de nettoyage d'embarcations 2023-2028

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de février 2024

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Comité municipal en culture – Suivis
- 700-2 Comité de l'église St-Gabriel de Bouchette – Demande de contribution
- 700-3 Journée familiale hivernale – Compte rendu

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Services juridiques – Membres du conseil

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2024

M.B. 2024-03-13-042

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2024, tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de février 2024

Le maire, Steve Lefebvre, a résumé, séance tenante, son rapport d'activités pour le mois de février 2024.

0-5 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Sites de camping lac des 31 milles - Perte des gratuités
- Changements à l'entente initiale – SAGE et CPR31M
- Priorités aux citoyens – Réservations problématiques
- Rencontre - CPR31M – Participation citoyens
- Détail des dépenses - CPR31M
- Tenue de l'assemblée générale annuelle
- Composition du CA de la CPR31M – Présence de citoyens
- Transformation de la cuisine
- Appareils ménagers plus adaptés
- Jeux du Québec – Deux jeunes de Bouchette – Félicitations
- Programme Nouveaux horizons
- Cuisine réservée à l'âge d'or exclusivement antérieurement

Remerciements mentionnés pour toutes les années de bénévolat que Denis Lacroix a offert à la SAGE, entre autres pour les réservations qu'il a tenue sans rémunération. Un grand Merci pour ton implication Denis. Il a succédé à Théo Geraets et Réjean Carle, membres fondateurs de la SAGE.

Une mention spéciale aussi pour le travail effectué par Marlène Thonnard au sein de la Corporation du parc régional du lac des 31 milles. Très bon travail Marlène.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 **Suivi des procès-verbaux**

Aucun suivi de déposer.

100-2 **Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2024-03-13-043

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et greffière-trésorière, pour la période du 1^{er} février 2024 au 29 février 2024, pour un montant total de 6 784.12 \$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 **Suivi budgétaire du projet de voirie 2024**

M.B. 2024-03-13-044

Considérant la période printanière en cours présentement;

Considérant que pendant cette période, des dépenses en voirie sont souvent nécessaires et ce, afin de palier à des situations urgentes sur les chemins municipaux;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de débloquer une somme de 50 000 \$ pour la réalisation de certains travaux de voirie.

Adoptée à l'unanimité

100-4 **Approbation de la liste des virements de crédits**

Aucun virement à approuver.

100-5 **Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2024**

M.B. 2024-03-13-045

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2024 pour un montant total de 146 369.94 \$ telle que déposée par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 29 février 2024

M.B. 2024-03-13-046

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 29 février 2024 pour un montant de 34 081.07 \$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Résultats de l'appel d'offres – BOU-2024-01 – Acquisition de machinerie

M.B. 2024-03-13-047

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité pour l'acquisition de machinerie, camions 6 roues et camions 10 roues, et ce, conformément à la résolution M.B. 2024-02-12-028 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 février 2024;

Considérant qu'un procès-verbal de l'ouverture des soumissions, ouverture tenue le 4 mars 2024, a été produit et déposé par la directrice générale et greffière-trésorière;

Considérant que trois soumissionnaires ont déposé une soumission;

Considérant que la soumission conforme la plus basse pour un camion 10 roues est celle provenant de « Groupe Aebi Schmidt Canada inc. » au montant de 402 900\$ plus taxes;

Considérant que la soumission conforme la plus basse pour un camion 6 roues est celle provenant de « Groupe Aebi Schmidt Canada inc. » au montant de 369 900\$ plus taxes;

Considérant que la municipalité de Bouchette doit obtenir du financement pour conclure cette transaction d'acquisition d'un camion 10 roues et un camion 6 roues;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de procéder à l'acquisition d'un camion 10 roues au montant de 402 900\$ plus taxes et d'un camion 6 roues au montant de 369 900\$, et ce, auprès de la compagnie « Groupe Aebi Schmidt Canada inc. ». Ces deux achats demeurent conditionnels à l'approbation d'un règlement d'emprunt.

Adoptée à l'unanimité

100-8 Avis de motion – Règlement d'emprunt – Machinerie

Il est, par la présente, donné avis de motion, par le conseiller au siège 3, Marc Poirier, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2024-356 décrétant un emprunt pour l'acquisition de machinerie municipale.
Le projet de règlement 2024-356 est déposé et présenté.

Conseiller au siège #3
Marc Poirier

100-9 Appel de candidature – Adjoint aux ressources – Comité de sélection

M.B. 2024-03-13-048

Considérant l'appel de candidatures publié visant à combler le poste d'adjoint aux ressources;

Considérant que les membres du conseil désirent modifier la résolution M.B. 2023-03-13-049 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 13 mars 2023 créant un comité de sélection pour le poste d'adjoint aux ressources;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Marc Poirier, il est résolu de créer un comité de sélection composé du conseiller Jean Daoust et de la directrice générale, Claudia Lacroix.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de février 2024.

200-2 Comité en sécurité publique

A- Acquisition de boyaux pour le nouveau camion incendie

M.B. 2024-03-13-049

Considérant l'acquisition du nouveau camion incendie;

Considérant que les membres du conseil désirent équiper ce camion-citerne de boyaux;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à l'acquisition de boyaux qui seront installés sur le nouveau camion-citerne.

Adoptée à l'unanimité

B- Caserne incendie – Vérification du bâtiment

M.B. 2024-03-13-050

Considérant les coûts élevés de chauffage pour la caserne incendie;

Considérant la recommandation du comité municipal en sécurité publique;

En conséquence, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de débloquer des crédits budgétaires pour procéder à une vérification du bâtiment auprès de spécialistes pour voir les corrections et améliorations qui pourraient être apportées au bâtiment afin de réduire les frais relatifs au chauffage dudit bâtiment.

Adoptée à l’unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport du directeur des travaux publics

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics, Stéphane Patry, a déposé son rapport des travaux exécutés durant le mois de février 2024.

300-2 Comité municipal en voirie – Suivis

A- Réparation de la niveleuse

M.B. 2024-03-13-051

Considérant la niveleuse nécessite certains travaux de réparation;

Considérant que la recommandation des membres du comité municipal en voirie afin de procéder à la réparation de la niveleuse;

Considérant que des crédits au montant de 10 00\$ sont inclus au budget 2024 pour ces travaux;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de débloquer les crédits nécessaires pour procéder à la réparation de la niveleuse.

Adoptée à l’unanimité

B- Appel de candidature – Employé en voirie

M.B. 2024-03-13-052

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour publier un appel de candidature pour un employé en voirie qui devra posséder la classe 3 pour la conduite de machinerie. Le comité de sélection sera composé du conseiller Marc Poirier et de la directrice générale, Claudia Lacroix.

Adoptée à l’unanimité

C- Appel d'offres – Terrain – Garage municipal

M.B. 2024-03-13-053

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à la publication d'un appel d'offres pour l'acquisition d'un terrain en vue d'y construire un garage municipal.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

A- Rapport de l'inspecteur municipal

Note au procès-verbal

L'inspecteur municipal, Charles Racine, a déposé son rapport pour le mois de février 2024 concernant l'usine d'épuration.

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

A- Rapport de l'opérateur certifié en eau potable

Note au procès-verbal

L'opérateur certifié en eau potable, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de février 2024.

400-3 Écocentre et site des lagunes

A- Analyses annuelles de l'eau des piézomètres au site des lagunes

M.B. 2024-03-13-054

Considérant l'obligation d'effectuer des analyses annuelles de l'eau des piézomètres au site des lagunes;

Considérant que ces analyses doivent être faites au printemps et à l'automne et ce, à chaque année;

Considérant les spécifications décrites à l'intérieur du manuel des procédures des opérations du site quant à ces analyses;

Considérant les recommandations formulées en 2015 par un représentant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) à l'effet d'ajouter certains paramètres à ceux déjà établis dans le manuel;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale pour obtenir un prix de la firme « Les services Exp inc. » pour la réalisation des travaux d'analyses de l'eau des piézomètres au site des lagunes pour l'année 2024 selon les spécifications du manuel de procédures des opérations du site en incluant les recommandations du représentant du MDDELCC. Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale à conclure un contrat avec eux si le prix soumis est sensiblement le même que celui de 2023.

Adoptée à l'unanimité

400-4 **Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques**

A- **Regroupement municipal pour entente avec Éco Entreprise Québec (ÉEQ)**

M.B. 2024-03-13-055

Considérant que la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2) (« la **Loi** ») a été modifiée par la *Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective* (L.Q. 2021, c. 5), sanctionnée le 17 mars 2021;

Considérant que l'article 53.31.0.2 de la Loi ainsi modifiée prévoit qu'aucune municipalité ni aucun groupement de municipalités ne peut, de sa propre initiative, élaborer ni mettre en œuvre tout ou partie d'un système de collecte sélective de certaines matières recyclables lorsque l'élaboration, la mise en œuvre et le financement d'un tel système sont confiés à des personnes par règlement;

Considérant que le *Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles* (RLRQ, c. Q-2, r. 46.01) (« le **Règlement** ») est entré en vigueur le 7 juillet 2022;

Considérant que ÉEQ est l'organisme de gestion désigné en application de la section I du Chapitre III du Règlement, à qui est confiée la responsabilité d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement un système de collecte sélective de certaines matières recyclables à l'échelle du Québec;

Considérant que le Règlement prévoit la conclusion d'une entente entre ÉEQ et un organisme municipal ou une communauté autochtone, entente portant sur la collecte et le transport des matières visées à l'article 24 du Règlement;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu :

Que le conseil municipal de Bouchette reconnaît le regroupement intermunicipal d'Aumond, Blue Sea, Bouchette, Déléage et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau comme territoire d'application de l'entente avec ÉEQ;

Que le conseil municipal de Bouchette autorise et identifie la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau comme organisme signataire pour conclure une telle entente sur le territoire d'application;

Que le conseil municipal de Bouchette autorise Jodane Courchesne, directrice générale de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau à signer, au nom de la municipalité de Bouchette, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de l'entente auprès d'Éco Entreprises Québec.

Adoptée à l'unanimité

B- **Regroupement pour la collecte des matières résiduelles**

M.B. 2024-03-13-056

Considérant que les membres du conseil désirent prendre les mesures nécessaires en vue de réduire les frais relatifs à la collecte et au transport des matières résiduelles;

Considérant que les membres du conseil désirent procéder à un regroupement avec autres municipalités pour ledit service de collecte et de transport des matières résiduelles;

Considérant que les municipalités de Blue Sea et de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau ont signalé leur intérêt à se regrouper pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu :

Que le conseil municipal de Bouchette désire signifier leur intérêt à se regrouper avec les municipalités de Blue Sea et de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau pour le service de collecte et transport des matières résiduelles;

Que le conseil municipal de Bouchette autorise et identifie la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau comme organisme porteur de ce projet;

Que le conseil municipal de Bouchette autorise Jodane Courchesne, directrice générale de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau à débiter les démarches, entre autres la recherche de subventions de même que le processus d'acquisition des équipements nécessaires pour la réalisation de ce projet de regroupement du service de collecte et de transport des matières résiduelles.

Adoptée à l'unanimité

400-5 Association de lacs

400-6 Programme Stations de nettoyage d'embarcations 2023-2028

M.B. 2024-03-13-057

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Steve Millar, il est résolu de mandater la directrice générale pour compléter une demande de subvention dans le cadre du programme Stations de nettoyage d'embarcations 2023-2028 du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale, Claudia Lacroix, à signer et à agir au nom de la municipalité de Bouchette dans le cadre de ce projet intitulé « Station de nettoyage d'embarcation à Bouchette ».

Adoptée à l'unanimité

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
-----	--------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
-----	---

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de février 2024

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de février 2024 sont déposées.

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Comité municipal en culture – Suivis

700-2 Comité de l'église St-Gabriel de Bouchette – Demande de contribution

M.B. 2024-03-13-058

Considérant la correspondance déposée en novembre 2023 par des représentants de la Communauté Saint-Gabriel de Bouchette;

Considérant que la demande déposée par la Communauté Saint-Gabriel de Bouchette concernait une demande d'aide financière;

Considérant que les membres du conseil sont d'accord pour acquiescer à la demande d'aide car ils désirent que les infrastructures reliées au patrimoine soient entretenues et ce, selon les règles de l'art;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de répondre positivement à la demande d'aide déposée en contribuant pour l'année 2024 à la Communauté Saint-Gabriel et ce, pour un don d'une somme de 3 000\$.

Adoptée à l'unanimité

700-3 Journée familiale hivernale – Compte rendu

Notes au procès-verbal

Le maire tient à souligner la participation des gens à l'activité tenue samedi le 2 mars dernier, journée hivernale familiale.

Bravo au comité et à l'équipe de bénévoles impliqués dans l'organisation de cette belle activité.

Le maire tient aussi à remercier Vanessa Laroche et le Comité des loisirs de Bouchette pour l'organisation du tournoi d'hockey bottine tenu le 24 février dernier. Merci à toutes les personnes impliquées dans l'organisation de cette belle activité.

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Demande de la FADOQ – Les Bons vivants de Bouchette

M.B. 2024-03-13-059

Considérant la correspondance déposée par l'organisme « FADOQ, Les bons vivants de Bouchette »;

Considérant que la demande déposée par cet organisme concerne l'utilisation de la salle municipale;

Considérant que la réglementation en vigueur présentement exige que la salle municipale soit remplacée après chaque activité, sinon des frais s'appliquent;

Considérant que l'organisme demande une exonération quant à l'obligation de remplacer la salle après une activité;

Considérant que les membres du conseil sont d'accord pour acquiescer à la demande de la FADOQ, ainsi que pour tous les organismes de la municipalité;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Steve Millar, il est résolu de répondre positivement à la demande et de procéder à la modification de la réglementation municipale régissant la location de la salle municipale afin d'exonérer les organismes de Bouchette à remplacer tables et chaises après la tenue d'une activité.

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Services juridiques – Membres du conseil

M.B. 2024-03-13-060

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Steve Millar, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à une recherche de prix afin d'obtenir un forfait de consultation juridique pour les membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Problématique chauffage caserne
- Regroupement MRC – Incinérateur
- Relocalisation de la bibliothèque
- Gazébo à l'entrée sud
- Déneigement – Recrutement personnel
- Utilisation autre bibliothèque du réseau
- Station de lavage de bateaux
- Borne électrique
- Déneigement – Étude
- Partage masse salariale
- Tournoi de hockey

Note au procès-verbal

Un citoyen a tenu à souligner le travail effectué par le personnel municipal pour la fabrication de la glace malgré les aléas de dame nature.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2024-03-13-061

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 20h45.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Greffière-trésorière